

BULLETIN N°64

Printemps/Spring 2023

Ce Bulletin informe sur les activités du Comité du Groupement des Anciens du CERN et de l'ESO et sur le travail des comités du CERN et de l'ESO, dans lesquels le GAC-EPA est représenté.

This Bulletin reports on the activities of the Committee of the CERN-ESO Pensioners' Association and on the work of the CERN and ESO committees, in which GAC-EPA is represented.



GAC-EPA

Le mot du Président Message from the President	Page 2
Editorial	Page 3
Activités de permanences Information sessions	Page 4
A propos de l'ESO ESO matters	Page 5
Caisse de pensions Pension fund	Page 7
Caisse maladie Health insurance Scheme	Page 9
Fonds d'entraide Mutual Aid Fund	Page 10
Garanties Protection Sociale Social Protection Guarantee	Page 11
Activités C2S C2S	Page 15
Clubs du CERN CERN Clubs	Page 16
Conseils Santé UNIQA UNIQA Health Advice	Page 18
Bon à savoir... Good to know...	Page 20
In Memoriam Obituary	Page 22
Le Comité en 2023 The Committee in 2023	Page 23



Enrico Chiaveri

LE MOT DU PRÉSIDENT

Version française 

Chers Membres du GAC-EPA,

Le travail du Comité se poursuit avec le même engagement, la même efficacité et surtout la même motivation.

En ce qui concerne la Caisse de pensions, nous sommes, avec notre représentant, très impliqués dans la gestion de notre caisse, et très actifs au sein du Comité actuariel et technique.

Par ailleurs, les travaux du Groupe de travail sur la garantie des pensions en cas de dissolution de l'Organisation CERN se poursuivent. Personnellement, je suis convaincu que ce travail devrait être rapidement achevé pour assurer la pérennité de notre Caisse de pensions. Il convient de souligner qu'en décembre 2022 le Conseil du CERN a autorisé la Direction générale à inscrire dans le règlement du CHIS l'article relatif à la garantie de l'assurance maladie.

Au sein du CHIS Board, notre présence est toujours décisive pour aider le Board à faire les meilleurs choix pour les bénéficiaires du système d'assurance maladie.

Un travail formidable est réalisé par la Commission de la Sécurité Sociale (C2S) qui continue de suivre de près les questions en lien avec les prélèvements sociaux français.

Je souhaite encore souligner ici la participation constante du représentant de l'ESO aux travaux du Comité, ce qui est très appréciable.

Enfin, je voudrais rappeler que le rôle du GAC-EPA est essentiel pour les pensionnés, mais aussi pour les Organisations et leur personnel.

Un sincère remerciement à tous les membres du Comité GAC-EPA pour leur engagement continu et leur expertise et tout particulièrement, un GRAND MERCI à M. Robert Cailliau pour avoir assuré pendant près de 15 ans le support informatique du Groupement. Nous devons également remercier M. Reinoud Martens qui a accepté de remplacer Robert et d'agir en qualité de nouvel expert en informatique.

Votre Président,
Enrico Chiaveri

MESSAGE FROM THE PRESIDENT

Original text in english 

Dear Members of GAC-EPA,

The work of the Committee continues with the same commitment, the same efficiency, and above all the same motivation.

Regarding the Pension Fund, we are, together with our representative, deeply involved in the management of our fund and are very active in the Actuarial and Technical Committee.

Furthermore, the work of the Working Group on the pension guarantee in the event of the dissolution of the CERN Organization is continuing. I am personally convinced that this work should be completed quickly to ensure the sustainability of our Pension Fund. It should be noted that in December 2022 the CERN Council authorized the General Direction to include in the CHIS regulations the article concerning the health insurance guarantee.

In the CHIS Board, our presence is always decisive in helping the Board to make the best choices for the beneficiaries of the health insurance system.

Great work is being done by the Commission on Social Security (C2S) which continues to follow closely the issues related to French social taxes.

As for the ESO representative, I would like to emphasize his constant participation in the work of the Committee, which is greatly appreciated.

Eventually, I would like to remind you that the GAC-EPA role is essential for the pensioners, but also the Organizations and their staff.

A sincere thank you to all the members of the GAC-EPA committee for their continued commitment and expertise and, in particular, a BIG THANK YOU to Mr. Robert Cailliau for having provided IT support to the Group for almost 15 years. We must also thank Mr. Reinoud Martens who has accepted to replace Robert and to act as the new IT expert.

Your President,
Enrico CHIAVERI



Marcel Aymon

EDITORIAL

Text original en français 

Chère lectrice, cher lecteur,

Alors que nous allons bientôt franchir la moitié de cette année 2023, la situation internationale ne s'est pas calmée, je dirais même: au contraire ! Sur le terrain, à l'Est de l'Europe, coulent encore sang et larmes. Ailleurs, et chez nous aussi, les conséquences économiques de ce conflit entraînent inflation et plus grande précarité pour les personnes les plus fragiles.

C'est aussi cette guerre qui fait que le CERN est confronté à de grandes difficultés financières. Même si les prix de l'énergie retrouvent peu à peu un niveau plus conforme à la réalité, tant les matériaux que les services ont vu leurs prix augmenter de façon très importante, et ceci de façon durable.

Une situation qui a poussé l'Association du personnel à proposer volontairement, en fin d'année dernière, un prélèvement de crise sur salaire de 2,5% pour l'année 2023, alors que pour sa part la Direction annonçait des économies substantielles sur les programmes d'expériences et les coûts de consolidation du Site. Quant à eux, les Etats Membres étaient invités à mettre la main au porte-monnaie sous la forme de contributions supplémentaires pour les prochaines années. Bref, un accord à trois parties.

Au moment d'écrire ces lignes, après les Comités officiels du mois de mai, rien n'est encore clair sauf quelques promesses de certains Etats et le sacrifice du personnel qui a pris effet au 1er janvier. A ce stade, ce n'est pas satisfaisant, et l'Association réfléchit à remettre en cause sa participation au sauvetage de la situation financière de l'Organisation. En effet, les employés du CERN ne sauraient être les seuls à faire de vrais efforts dans une telle situation !

A part cela, heureusement, notre Groupement se porte très bien et participe activement à la vie de notre Organisation. Eh oui, il faut bien que nous gardions un oeil attentif sur nos pensions et assurance maladie, qui d'autre le ferait ?

Alors pour ces affaires si importantes pour nous retraités et/ou pensionnées, pas de soucis ! Vous le lirez plus loin, le Comité remplit ses tâches avec la régularité d'un métronome, mois après mois ! Vous retrouverez aussi dans ces pages toutes vos rubriques habituelles, avec des informations qui, je l'espère, vous permettent de ne pas perdre le lien avec l'actualité du CERN.

Pour nos membres qui résident dans la région, c'est aussi dans cet esprit que s'ouvre dans ce numéro une page qui, au fil du temps, présentera certains Clubs du CERN. Plusieurs offrent des activités

à l'intérieur comme en plein air qui peuvent vous intéresser. Aujourd'hui, c'est le Croquet Club qui nous invite à découvrir ce sport qui se joue en extérieur et tout en douceur !

Pour leur part, nos collègues de l'ESO nous annoncent qu'un événement pour les retraités se prépare au QG de Garching pour la mi-juin. C'est une excellente chose, connaissant les difficultés de reconnaissance qu'ils ont éprouvé jusqu'alors. De plus, sur la question de la représentation des retraités, les discussions progressent en interne, c'est une autre bonne nouvelle.

Ne manquez pas non plus le dossier consacré à la consolidation de notre système de protection sociale (pensions et assurance maladie) en cas de dissolution de l'Organisation. Une saga de plus de 45 ans, ou comment conduire un dossier très difficile à bon port. La patience mérite vraiment d'être nommée "reine des vertus" ! Un bel exemple de continuité dans les actions du personnel pour sa sécurité.

Enfin, l'Association du personnel a dernièrement accepté la demande d'une historienne de l'Université de Genève de pouvoir retracer son histoire depuis sa création. Une longue aventure qui vous rappellera de bons souvenirs, en particulier la "Manif des Ballons", la plus grande démonstration de force de l'AP de son histoire et qui a apporté une décennie de véritable concertation et considération envers le personnel. Un temps hélas bien révolu !

Quelques mots encore pour remercier toutes celles et ceux qui sont venus nous rejoindre au CERN le 28 mars dernier, pour participer à l'Assemblée Générale du Groupement et au pot de l'amitié qui a suivi ! C'est toujours un plaisir de vous revoir et échanger ensemble !

Bel été à toutes et tous, portez-vous bien et je me réjouis d'avance de vous retrouver cet automne pour notre prochain Bulletin.

English version 

Dear reader,

While we will soon reach the middle of this year 2023, the international situation has not calmed down, I would even say: on the contrary! On the ground, in Eastern Europe, blood and tears are still flowing. Elsewhere, and here too, the economic consequences of this conflict lead to inflation and greater precariousness for the most vulnerable people.

It is also this war that has caused CERN to face great financial difficulties. Even if energy prices are gradually returning to a level more in line with reality, both materials and services have seen their prices rise very significantly, and this in a sustainable way.

This situation pushed the CERN Staff Association to voluntarily propose, at the end of last year, a crisis levy on salary of 2.5% for the year 2023, while for its part the Management announced substantial savings on the experimental program and on the costs of infrastructure consolidation on Site. For their part, Member States were invited to deal with the budget in the form of additional contributions for the coming years. In short, a three-party agreement.

At the time of writing, after the official Committees in May, nothing is yet clear except a few promises from some states and the sacrifice of the staff that took effect on January 1. At this stage, this is not satisfactory, and the Staff Association is considering questioning its participation

in rescuing the financial situation of the Organization. Indeed, CERN staff members cannot be the only ones to make real efforts in such a situation!

Apart from that, fortunately, our Group is doing very well and actively participates in the life of our Organization. Of course, we must keep a close eye on our pensions and health insurance: who else would do it?

For these matters so important for us, pensioners, no worries! As you will read later, the Committee carries out its tasks with the regularity of a metronome, month after month! You will also find in these pages all your usual sections, with information that, I hope, will allow you not to lose the connection with CERN news.

For our members who live in the region, it is also in this spirit that this issue opens a page which, over time, will present some of the CERN Clubs. Many of them offer indoor and outdoor activities that may be of interest to you. Today, it is the Croquet Club that invites us to discover this sport that is played outdoors and in a gentle way!

For their part, our colleagues from ESO announce that an pensioners' event is being prepared at the HQ in Garching for mid-June. This is an excellent news, knowing the difficulties of recognition that they have experienced so far. Another piece of good news is that discussions concerning the issue of the representation of pensioners are progressing internally.

Do not miss the dossier on the consolidation of our social protection system (pensions and health insurance) in the event of the dissolution of the Organization. A saga of more than 45 years, or how to lead a very difficult case to a safe solution. Patience really deserves to be named «queen of virtues»! A good example of continuity in the actions of the staff for their safety.

Finally, the CERN Staff Association recently accepted the request of a historian from the University of Geneva to trace its history since its creation. A long adventure that will bring back good memories, especially the «Manif des Ballons» (Balloon demonstration), the greatest show of strength of the Staff Association in its history, which brought a decade of real consultation and consideration towards the staff. A time unfortunately long gone!

A few more words to thank all those who joined us at CERN on 28 March, to participate in the Group's General Assembly and in the friendship drink that followed! It's always a pleasure to see you again and talk together!

Have a great summer, be healthy: I look forward to speaking to you again this fall in our next Bulletin.

Marcel Aymon
Rédacteur-en-chef / Chief Editor



Jean-François
Michaud
Susan Leech
O'Neale

ACTIVITÉS DES PERMANENCES

Texte original en français 🇫🇷

Les permanences ont comme rôle d'être des réunions privées, entre des personnes du Comité et des membres adhérents du GAC-EPA.

Les membres peuvent venir poser des questions de toute nature, en toute confidentialité. Certaines questions reviennent souvent, ainsi d'autres membres peuvent déjà profiter des réponses obtenues auparavant dans des cas similaires.

Les permanences sont également ouvertes aux futurs pensionnés et aux pensionnés souhaitant adhérer au GAC-EPA.

Prochaines dates 2023 de 13 h 30 à 16 h - Salle de réunion de l'AP (bâtiment 61) :

mardi 29 août : **mardi 31 octobre**
mardi 3 octobre : **mardi 28 novembre.**

INFORMATION SESSIONS

English version 🇬🇧

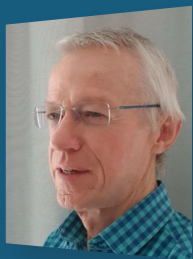
The information sessions are private meetings between persons of the Committee and adherent members of the GAC-EPA.

Members can come and ask questions of any kind, in complete confidentiality.. Certain questions frequently recur, and other members might profit from a standardised answer.

The sessions are also open to future pensioners and pensioners wishing to join the GAC-EPA.

Next dates 2023 from 1:30 p.m. to 4 p.m. - AP Meeting Room (Building 61):

Tuesday, August 29 : **Tuesday, October 31**
Tuesday, October 3 : **Tuesday, November 28.**



Erik Allaert

ESO MATTERS

Original text in english 

Interaction with ESO management

The ESO HR department has announced that ESO will organize an event at the Garching HQ on 14 June 2023, especially for the ESO retirees. The agenda is not yet finalised, but it will include amongst others a presentation by the DG about ESO's current activities. I am in contact with HR for further discussions about details of the agenda of this event.

This will be a good opportunity for many of us to catch up on the status of ESO projects and matters – something that is not obvious for people once they retire from ESO.

Although it took a while to really materialize, the DG actually informed me already in October 2022 about the possibility of hosting such event, shortly after ESO's 60th anniversary.

Healthcare ¹

Since the last Bulletin, the EHIS Board has met once on 26 October for the annual meeting with Cigna. The main recommendations from this meeting are summarised as follows:

- The reserve fund increased slightly last year and so the premiums will remain unchanged in 2023.
- In view of continuing complaints in some areas about slow response times, ESO will include a Service Level Agreement in the Cigna contract to quantify the levels of performance expected. Cigna will provide half-yearly reports showing the level of service attained.
- Cigna will introduce a scheme of one-to one dialogues between beneficiaries and Cigna specialists to discuss individual cases. Details of this service will be announced towards the end of 2023.
- Although the coverage rates will remain basically unchanged in 2023, Cigna will investigate the coverage for certain categories like food supplements on prescription, insulin and preventive care compared to currently recommended standards. After on a complaint from one beneficiary, Cigna has agreed to classify hormone treatments for certain forms of cancer as chemotherapy rather than medicine (100% coverage instead of 80%).

There has been no meeting on the Health Working Group since 2021. Although the committee still exists on paper, since the start of the EHISB its function has been more of a forum for channelling questions and complaints from individual beneficiaries.

International Staff Association (ISA)

The International Staff Committee (ISC) of the ESO International Staff Association (ISA) – 3 persons in Chile, 4 in Garching – held a retreat in Chile in the second half of October 2022. The purpose was to reflect about their relationship both with management and the ones they statutorily represent. Martin Cullum and I had a short videoconference with 2 of the Staff Committee members at the start of this retreat, suggesting them to reflect particularly about how ESO pensioners could be best represented.

Around mid-November there was a special ISA assembly, where the Staff Committee presented its conclusions of this retreat, but this did not include anything specific about pensioners.

We had at the start of 2023 a first in-person meeting with the ISC, with as main point on the agenda the pending issue of a circular that should clarify the role of the GAC-EPA as representative body of retired staff. The ISC agreed to produce a first draft, and we're eagerly waiting for this. In any case, there is already an agreement that all communications from the ISC towards the ESO pensioners shall pass over the GAC-EPA representative rather than via ESO's HR department.

Note that it is fundamental in the pensioners' relationship with ESO and its Management to have it *a priori* clear who represents them. For all issues affecting pensioners this representative (or her/his delegate) must be involved – there should be no discussion about this. And it speaks for itself that the GAC-EPA representative has a democratic mandate, as (s)he is elected by the GAC-EPA members – contrary to the ISC, as far as "*Retired members*" of the ISA are concerned.

This is why we keep insisting on the existence of such circular, as an important step forward. We will work on this with the ISC, in a collaborative and constructive spirit.

¹ The author of this section is Martin Cullum, as he is our representative in the EHIS Board and the Health WG

A PROPOS DE L'ESO

Version Française 

Interaction avec la Direction de l'ESO

Le département des Ressources Humaines de l'ESO a annoncé que l'ESO organisera un événement au QG de Garching le 14 juin 2023, particulièrement pour les retraités de l'ESO. L'ordre du jour n'est pas encore finalisé, mais il comprendra entre autres une présentation par le DG sur les activités actuelles de l'ESO. Je suis en contact avec les RH pour discuter les détails de l'ordre du jour de cet événement.

Ce sera une bonne occasion pour beaucoup d'entre nous de se tenir au courant de l'état d'avancement des projets et des questions de l'ESO – ce qui n'est pas évident pour les personnes une fois qu'elles ont pris leur retraite de l'ESO.

Bien qu'il ait fallu un certain temps pour que cela se concrétise réellement, le DG m'a déjà informé en octobre 2022 de la possibilité d'accueillir un tel événement, peu après le 60e anniversaire de l'ESO.

Santé²

Depuis le dernier Bulletin, le Conseil d'administration de l'EHIS (EHIS Board) s'est réuni une fois le 26 octobre pour la réunion annuelle avec Cigna. Les principales recommandations de cette réunion sont résumées ci-dessous :

- Le fonds de réserve a légèrement augmenté l'année dernière et les primes resteront inchangées en 2023.
- Compte tenu des plaintes persistantes dans certains domaines concernant la lenteur des temps de réponse, l'ESO inclura un accord sur le niveau de service dans le contrat avec Cigna pour quantifier les niveaux de performance attendus. Cigna fournira des rapports semestriels indiquant le niveau de service atteint.
- Cigna introduira un système de dialogues individuels entre les bénéficiaires et les spécialistes de Cigna pour discuter des cas individuels. Les détails de ce service seront annoncés vers la fin de 2023.
- Bien que les taux de couverture restent fondamentalement inchangés en 2023, Cigna étudiera la couverture de certaines catégories de prescriptions telles que les compléments alimentaires sur ordonnance, l'insuline et les soins préventifs par rapport aux normes actuellement recommandées. Suite à la plainte d'un bénéficiaire, Cigna a accepté de classer les traitements hormonaux pour certaines formes de cancer comme chimiothérapie plutôt que comme médicaments (couverture à 100% au lieu de 80%).

Il n'y a pas eu de réunion du Groupe de travail sur la santé depuis 2021. Bien que le comité existe toujours sur le papier, depuis la création de l'EHIS Board sa fonction a été davantage un forum pour canaliser les questions et les plaintes des bénéficiaires individuels.

Association du Personnel International (ISA)

Le Comité du Personnel International (ISC) de l'Association du Personnel International (ISA) de l'ESO – 3 personnes au Chili, 4 à Garching – a organisé une retraite au Chili dans la seconde quinzaine d'octobre 2022. L'objectif était de réfléchir à la relation à la fois avec la direction et avec ceux qu'ils représentent statutairement. Martin Cullum et moi-même avons eu une courte vidéoconférence avec deux des membres du Comité du personnel au début de cette retraite, leur suggérant de réfléchir particulièrement à une meilleure représentation des retraités de l'ESO.

Vers la mi-novembre, il y a eu une assemblée spéciale de l'ISA, où le Comité du personnel a présenté les conclusions de cette retraite, mais cela n'incluait rien de spécifique sur les retraités.

Nous avons eu au début de 2023 une première réunion en personne avec l'ISC, avec comme point principal à l'ordre du jour la publication en suspens d'une circulaire qui devrait clarifier le rôle du GAC-EPA en tant qu'organe représentatif du personnel retraité. L'ISC a accepté de produire une première ébauche, et nous l'attendons avec impatience. Dans tous les cas, il existe déjà un accord selon lequel toutes les communications de l'ISC envers les retraités de l'ESO passeront par le représentant du GAC-EPA plutôt que par l'intermédiaire du département RH de l'ESO.

Notez qu'il est fondamental dans la relation des retraités avec l'ESO et sa Direction de savoir clairement *a priori* qui les représente. Pour toutes les questions concernant les retraités, ce représentant (ou son délégué) doit être impliqué – il ne devrait pas y avoir de discussion à ce sujet. Il est évident que le ou la représentant(e) du GAC-EPA a un mandat démocratique, puisqu'il ou elle est élu(e) par les membres du GAC-EPA – contrairement à l'ISC, en ce qui concerne les « *membres retraités* » de l'ISA.

C'est pourquoi nous continuons à insister sur l'existence d'une telle circulaire, comme un pas en avant important. Nous y travaillerons avec l'ISC, dans un esprit constructif et de collaboration.

² L'auteur de cette section est Martin Cullum, car il est notre représentant au conseil d'administration de l'EHIS et au groupe de travail sur la



La Silla panorama

Credits: ESO/B. Tafreshi (twanight.org)



Philippe Charpentier

CAISSE DE PENSIONS

Texte original en français 

Ainsi que nous l'avions rapporté dans le Bulletin du GAC-EPA de la fin 2022, cette année n'a pas été bonne pour les avoirs de la Caisse. À la fin de l'année, ils étaient passés de 4,98 MdCHF à 4,58 MdCHF, soit une chute d'environ 400 millions. Les causes en sont bien connues : les tensions mondiales ont entraîné une chute à la fois des marchés en actions mais aussi, et c'est plus rare, simultanément des obligations.

D'autres secteurs dans lesquels notre Caisse possède des avoirs se sont mieux comportés, comme les actions non-cotées, les fonds spéculatifs, l'immobilier et les propriétés agricoles. Dans le même temps, la reprise de l'inflation a fait augmenter les engagements futurs de la Caisse de près de 120 millions de CHF. Au total, le déficit de la Caisse est passé de 1,40 MdCHF à 2,16 MdCHF, et par conséquent le taux de couverture au 1er janvier 2023 a chuté à 69% contre 77,1% au 1er janvier 2022.

Il convient toutefois comme chaque fois de rappeler que, si 2022 a été une très mauvaise année, cela ne préjuge en rien de l'équilibre à long terme de la Caisse (20 à 30 ans). Les analystes maintiennent qu'un taux de rendement moyen des avoirs de 2,6% au-dessus de l'inflation sur cette durée reste toujours tout à fait raisonnable. C'est d'ailleurs environ le taux moyen observé sur ces 20 dernières années.

Pour terminer ce chapitre financier sur une note optimiste, les derniers mois de 2022 et les premiers mois de 2023 se présentent sous de bien meilleurs auspices. Il faut aussi rappeler que les gestionnaires de la Caisse de pensions ont fait preuve d'une grande agilité tout au long de l'année afin de préserver autant que faire se pouvait le capital investi. D'ailleurs la performance de notre Caisse en 2022 (comme sur les années précédentes d'ailleurs) a été meilleure que la moyenne des fonds de pensions suisses.

Il est bon aussi de rappeler que la situation de notre Caisse de pensions bénéficie des mesures de redressement prises en 2011 qui comprend une contribution annuelle spéciale du CERN et de l'ESO pour un montant total de 61,4 MCHF, une augmentation de la contribution des membres actifs (34% pour les plus anciens, 31,6% pour les nouveaux membres) ainsi qu'un report de l'âge de la retraite (67 ans) pour les nouveaux arrivants, et enfin une sous-indexation des pensions jusqu'à concurrence de -8% de perte de pouvoir d'achat, modulée selon la date de départ à la retraite.

Sans ces mesures, le taux de couverture serait bien moins élevé. Par exemple sur les 33% de contributions des membres actifs, 3,9% contribuent à combler le déficit (il est à noter que cette part est en constante diminution). Certains d'entre nous ont aussi pu constater

que leur retraite avait bénéficié d'une augmentation au 1er janvier, conséquence de l'inflation à Genève comme partout ailleurs. A la fin 2023, un certain nombre d'entre nous auront d'ailleurs atteint le maximum de perte de pouvoir d'achat de 8% et verront donc leur retraite totalement indexée sur l'inflation à Genève.

En 2022, le nombre de bénéficiaires s'est stabilisé, tout proche de 3700, avec une moyenne d'âge stable elle aussi de 74,6 ans. Le montant total des retraites versées s'est élevé en 2022 à 320 MCHF. Le nombre de membres actifs a légèrement augmenté, atteignant 4085 au 1er janvier contre 3961 un an auparavant. Il devrait encore augmenter dans les mois qui viennent à la suite de l'augmentation du nombre de personnes dans le nouveau programme des diplômés (GRAD).

Au niveau du service des prestations de la Caisse, tous les versements ont été effectués aux dates prévues, à l'exception d'un petit nombre de bénéficiaires qui utilisent les services d'une société de courtage (retard dû à celle-ci). La Caisse n'a également reçu qu'un petit nombre de demandes d'explications (30 pour plus de 3600 bénéficiaires) concernant l'indexation des pensions au 1er janvier 2023, preuve que la communication préalable avait été efficace.

Concernant le groupe de travail sur la garantie des pensions, une première étape concerne l'introduction, adoptée par le Conseil en décembre, d'un article dans le règlement du CHIS, garantissant l'assurance maladie en cas de dissolution de l'Organisation. Le groupe de travail est à féliciter pour cet accomplissement, mais beaucoup de travail reste à faire concernant la forme que pourrait prendre la fondation prévue pour succéder au CERN afin de gérer la Caisse de pensions et le CHIS.

Dans le courant de 2023, un autre groupe de travail dont la mission était de statuer sur un certain nombre de paramètres présents dans les Statuts et Règlements de la Caisse devrait rendre son rapport. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de ses conclusions. Un troisième groupe de travail chargé par le Conseil d'apporter une définition du taux de couverture totale (« full funding ») n'a toujours pas été mis en place, et devrait l'être dans les mois à venir.

Il me reste à souhaiter que le prochain bulletin du GAC-EPA apportera de meilleures nouvelles financières, et à vous souhaiter à tous de passer un bon été 2023.

PENSION FUND

English version 

As we reported in the GAC-EPA Bulletin at the end of 2022, last year was not very positive for the assets of the Fund. At the end of the year, our assets had decreased from 4.98 BCHF to 4.58 BCHF, hence a decrease of 400 MCHF. The reasons are well known: the international multiple crisis have induced a large volatility on the financial markets, and equities but also fixed income assets have lost quite a lot of their values.

Other portfolios in our assets resisted better like private equities, hedge funds and real estate. At the same time, inflation contributed to increase liabilities of the Fund by about 120 MCHF. This led to an increase of the deficit from 1.40 BCHF to 2.16 BCHF. The funding ratio thus decreased from 77.1% at January 1st 2022 to 69.0% at January 1st 2023.

It's worth recalling as usual that, although 2022 was by all means a very bad year, it doesn't preclude the long-term balance of the fund at the 20-30 years horizon. Analysts consider that an average return yield of 2.6% above inflation over a long period is still quite reasonable. This is by the way about the observed return yield over the last 20 years.

To conclude this financial report on a positive note, the last months of 2022 and the first months of 2023 look indeed much better. Let's recall also that the portfolio managers of the Fund have been extremely agile throughout 2022 in order to mitigate the effects and the crisis and preserve as much as possible the assets of the Fund. The Fund's performance in 2022 (as in previous years) has been better than the average of the Swiss pension funds.

It's worth mentioning that the packet of measures taken in 2011 in order to recover the balance of the Fund are essential for its financial health. This includes the yearly contribution by CERN and ESO (61.4 MCHF), an increase of the members' contributions (34% for previous members, 31.6% for newcomers) as well as an increase of the retirement age to 67 for newcomers, and finally an under-indexation of pensions up to a purchasing power loss (PPL) of 8%, modulated according to the retirement date.

Without these measures, the coverage rate would be much lower. For example, out of the 33% contribution rate of active members, 3.9% contribute directly to reduce the deficit (note that this part is however constantly decreasing). Some of us have noticed that on January 1st 2023, their pension has been increased, as a consequence of the inflation in Geneva. At the end of 2023, a number of us will have reached the maximum of 8% of PPL and benefit of a full indexation of their pension.

In 2022, the number of beneficiaries was stable, close to 3700, with an average age of 74.6 years. The total amount of pensions paid in 2022 was 320 MCHF. The number of active members slightly increased, reaching 4085 at January 1st versus 3961 a year earlier. It should continue increasing in the coming months with the entry into force of the new GRAD program.

As for the benefits, all payments were made in due time except for a small number of beneficiaries who use services from a broker but it was due to a failure on the broker's side. The Fund only received a small number of questions concerning the (under-)indexation of pensions on January 1st (30 for more than 3600 beneficiaries), showing that the communication at the end of 2022 was efficient.

Concerning the working group on the long-term guarantee of pensions, the Council accepted in December the introduction of a new article in the CHIS rules guaranteeing the health insurance continuation in case of dissolution of the Organization. The working group should be congratulated for this accomplishment, but there is still a lot of work to do concerning the possible foundation that could take over from CERN in order to administrate the pensions and the CHIS.

Another working group is in charge of checking some of the parameters that are in the Pension Fund Rules and Regulations. It should give its first recommendations in the course of 2023. We will keep you informed of possible changes. A third working group was requested by the Council in order to provide a definition of full funding, however, it has still not been put into place but should be in the coming months.

Let's hope that the next GAC-EPA Bulletin will convey better financial news, and in the meantime I wish you all the best for summer 2023.

Évolution du nombre de membres et de bénéficiaires / Members and beneficiaries evolution

	2021			2022		
	CERN	ESO	Total	CERN	ESO	Total
Members (pre 01.01.2012)	1'541	280	1'821	1'569	286	1'855
Members (post 01.01.2012)	2'019	245	2'264	1'868	238	2'106
Total Members	3'560	525	4'085	3'437	524	3'961
Deferred retirement pensions	297	62	359	278	61	339
Retirement pensions	2'278	132	2'410	2'313	123	2'436
Surviving spouse pensions	818	17	835	816	17	833
Orphan pensions	37	1	38	36	1	37
Disability and ex-gratia	19	7	26	22	6	28
Total Beneficiaries	3'449	219	3'668	3'465	208	3'673



David Jacobs
Morna Robillard

CHIS

Version française 

Le Régime d'assurance maladie du CERN

Le CHIS Board a continué à se réunir tous les mois. Les réunions ont aussi pu être suivies par vidéo, pour ceux qui ne pouvaient pas y assister en personne. Morna et/ou David ont toujours pu assister aux réunions.

Le nombre de membres du CHIS bénéficiant de prestations de soins de longue durée est resté relativement stable sur la période 2020 - 2022. Ce poste de dépenses continue toutefois à faire l'objet d'une attention particulière, car il semble inévitable qu'il augmente dans les années à venir.

L'introduction du système de tarification SwissDRG (comptabilité à l'acte) dans les hôpitaux et cliniques suisses a nécessité la renégociation des conventions quinquennales maintenues par le CHIS pour les établissements «agréés». Celle-ci s'est déroulée en grande partie sans difficulté, mais l'offre initiale de l'Hôpital de La Tour, justifiée par l'affirmation d'un traitement supérieur, a été jugée excessive par l'administration CERN du CHIS. Grâce aux efforts du CERN, l'offre a été ramenée à un niveau acceptable et une convention, ainsi que toutes les autres nécessaires pour 2023, a été maintenant signée.

Le CHIS, bien que budgétisé, dispose d'un fonds de réserve dont il attend un retour sur investissement. Vous vous souviendrez qu'il a été décidé, il y a quelque temps, de confier la responsabilité de la gestion du fonds à cinq administrateurs différents, compte tenu des résultats médiocres de l'unique administrateur précédent. Par mesure de sécurité, chaque accord précisait que le rendement annuel ne devait pas être inférieur à -8 %. Malheureusement, en grande partie à cause de la situation financière mondiale en 2022, les rendements des cinq administrateurs pour l'année ont été négatifs. Dans deux cas, ils ont été inférieurs au seuil de -8 % et, comme prévu, certains fonds ont été redistribués aux trois autres administrateurs.

Le Service médical du CERN nous rappelle que, même si la pandémie de COVID-19 a reculé, le virus continue d'évoluer. Il est donc important de se faire vacciner avec les dernières souches de vaccin dès qu'elles apparaissent.

Le CERN maintient son site web sur la pandémie COVID-19: <https://hse.cern/covid-19-information> .

ASSURANCE DÉPENDANCE / LONG-TERM CARE



CHIS

Original text in english 

Health Insurance

The CHIS Board has continued to meet monthly. Video was also available for most meetings, for those unable to attend in person. At least one of Morna and David were able to attend the meetings.

The number of CHIS members receiving Long-Term Care benefits remained rather stable for the three years to the end of 2022. Close attention continues to be paid to this heading however as it seems inevitable that it will rise in future years.

The introduction of the SwissDRG charging system (accounting by act) in Swiss hospitals and clinics has necessitated the renegotiation of the 5-year agreements maintained by CHIS for "approved" establishments. For the most part this was achieved without difficulty but the initial offer from Hôpital de La Tour, justified by the assertion of superior treatment, was judged to be excessive by the CERN CHIS Administration. Thanks to CERN's efforts, the offer was reduced to an acceptable level and an agreement, along with all of the others needed for 2023, has now been signed.

The CHIS, although budgetized, maintains a Reserve Fund, on which it expects an investment return. You will recall that a decision was taken some time ago to distribute responsibility for Fund management to five different Administrators, in view of the indifferent performance of the sole previous Administrator. For security, each agreement specified that the annual return was not to fall below -8%. Unfortunately, largely due to the global financial situation in 2022, the returns of all five Administrators for the year were negative. In two cases they fell below the -8% floor and so, as foreseen, some funds have been redistributed to the other three.

The CERN Medical Service reminds us that, although the COVID-19 pandemic may have receded, the virus continues to evolve. It is thus important to be immunized with the latest strains of vaccine as they appear. CERN still maintains its COVID-19 website: <https://hse.cern/covid-19-information> .



Irene Seis,
titulaire

Doris Forkel-Wirth,
suppléante

FONDS D'ENTRAIDE

Text original en français 

Composition de la commission du Fonds d'entraide pour 2023

La composition de la commission du Fonds d'entraide pour l'exercice 2023 est la suivante :

Président :	André Tinoco Mendes
Vice-présidente :	Sonia Casenove
Trésorière :	Marguerite Maitrel
Trésorière adjointe :	Kate Ross
Secrétaire :	Almudena Solero (représentante de l'Association du personnel)
Secrétaire adjointe :	Irene Seis (représentante du GAC-EPA, titulaire)
Membres :	Barbara Brugger, Dawn Hudson, Marie-Laure Rivier

Le rôle de cette commission est de fournir une aide exceptionnelle et ponctuelle aux membres du personnel et membres de leur famille à charge ainsi qu'aux bénéficiaires de la Caisse de pensions et membres de leur famille à charge qui se trouveraient dans le besoin.

Pour demander à bénéficier de cette aide, il suffit de contacter l'un des membres de la commission ou le Service des affaires sociales, qui se mettra en rapport avec la commission. Vous pouvez également contacter directement vos représentantes du GAC-EPA **Irene Seis et Doris Forkel-Wirth** via le formulaire de contact en cochant comme destinataire Fonds d'entraide.

Tous les cas sont traités de manière strictement confidentielle.

Site Web :
<https://gac-epa.org/fonds-dentraide/>

MUTUAL AID FUND

English version 

Composition of the committee of the Mutual Aid Fund for 2023

The composition of the committee of the Mutual Aid Fund for 2023 is as follows:

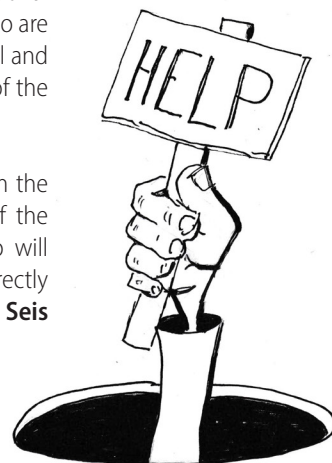
Chair:	André Tinoco Mendes
Vice-chair:	Sonia Casenove
Treasurer:	Marguerite Maitrel
Assistant treasurer:	Kate Ross
Secretary:	Almudena Solero (Staff Association representative)
Assistant secretary:	Irene Seis (GAC-EPA representative)
Members:	Barbara Brugger, Dawn Hudson, Marie-Laure Rivier

The role of the Fund is to provide exceptional and punctual financial aid to those who are in need among members of personnel and their families as well as beneficiaries of the Pension Fund and their families.

Should you wish to apply for aid from the Fund, please contact any member of the Board or Social Affairs Services, who will liaise with the Board. You can also directly contact your representatives **Irene Seis and Doris Forkel-Wirth** using the Contact Form – with recipient Mutual Aid Fund.

All requests are treated in strict confidence.

Site Web:
<https://gac-epa.org/en/mutual-help-fund/>



VOTRE ATTENTION, S'IL VOUS PLAÎT

Notre trésorière vous rappelle que la cotisation annuelle est de

30 CHF

Elle vous demande de privilégier votre règlement par le biais d'un versement bancaire permanent avec comme date le 7 janvier
Elle vous rappelle aussi que payer par versement postal coûte de l'argent au Groupement

PAY ATTENTION, PLEASE

Our treasurer reminds you that the annual subscription is

30 CHF

She asks you to favour paying it by standing order via the bank at the date of 7 January
She reminds you also that paying your subscription by a postal order costs money to the Group

PENSIONS ET ASSURANCE MALADIE

Texte original en français 

Droits acquis reconnus en cas de dissolution de l'Organisation !

Il existe des histoires - même compliquées - qui méritent d'être contées... en voilà une !

Au terme de la fable « Le lion et le rat », Jean de La Fontaine met fin à son propos en déclarant « Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage ». Par ces mots, il voulait dire alors qu'il est inutile de s'énerver lorsque l'on est confronté à une difficulté. Et qu'il faut au contraire faire preuve de patience et agir posément.

Evoquer une dissolution du CERN a toujours été difficile pour nos Directions successives. C'est néanmoins ce sujet qu'il a fallu poser sur la table des discussions, au gré des événements, pour arriver à consolider petit à petit notre système de protection sociale en matière de garanties !

D'abord pour ce qui concerne nos pensions dès 1996 et tout dernièrement en obtenant du Conseil du CERN la garantie pour notre assurance maladie en cas de dissolution de l'Organisation.

Une longue aventure qui se poursuivra encore quelque temps, car si les bases fondamentales sont désormais acquises, il reste encore nombre d'ajustements techniques administratifs à régler avant de pouvoir dire : c'est fini !

Les lignes ci-contre - écrites pour publication officielle par le Groupe de travail du CCP sur la garantie des pensions - représentent plus de 45 ans de discussions, de présentations, de concertation entre toutes les parties prenantes à ces accords très importants pour les employés ou pensionnés du CERN.

Heureusement, si les Directions passent, l'Association du personnel reste et veille depuis toujours sur ces questions. Elle n'a jamais manqué de rappeler, au gré de ces changements, que cette affaire était, avant tout, la nôtre ! Aussi, je reste confiant en les représentants actuels de l'Association pour accompagner encore ce dossier et poursuivre les discussions jusqu'à sa bonne résolution.

Marcel Aymon

PROTECTION SOCIALE DES EMPLOYÉS ET PENSIONNÉS DU CERN EN CAS DE RETRAIT D'UN ÉTAT MEMBRE OU DE DISSOLUTION DE L'ORGANISATION

Pension et assurance maladie

Les États membres du CERN, en particulier ses deux États hôtes, la Suisse (par l'Accord de siège de 1955) et la France (par l'Accord de sécurité sociale de 1970) ont confié à l'Organisation la responsabilité d'assurer elle-même la protection sociale de ses agents en activité et à la retraite.

Sur cette base, le CERN a mis en place son propre régime de pensions (géré par la Caisse de pensions) et son régime d'assurance maladie (CHIS).

Dans l'hypothèse du retrait d'un État membre ou de la dissolution de l'Organisation, les États membres ont demandé à la Direction, dès les années 1970, d'étudier les risques associés à ces deux situations, d'évaluer les conséquences pour les membres et bénéficiaires de ces deux régimes, et de proposer des solutions appropriées.

Principales étapes jusqu'à dans les années 1990

- À partir de 1976, l'Organisation a commencé l'examen de la garantie du paiement des prestations statutaires acquises par les membres et les bénéficiaires de la Caisse jusqu'au décès du dernier bénéficiaire.
- En 1986, le Conseil a adopté une Résolution par laquelle l'Organisation s'engage à « garantir le paiement des prestations statutaires acquises par les membres et les bénéficiaires de la Caisse de Pensions (...) jusqu'à l'extinction des droits du dernier bénéficiaire ».
- En 1989, ce principe a été inscrit dans les Statuts de la Caisse de pensions (cf. article I 3.03 « Garantie des prestations »), approuvés par le Conseil du CERN.
- En 1996, le Conseil a adopté une deuxième Résolution rendant possible la création d'une fondation de droit suisse pour se substituer à la Caisse dans l'hypothèse d'une dissolution de l'Organisation. Cette fondation permettra de pérenniser et de sécuriser le capital de la Caisse.

À cette occasion, le Conseil a également décidé d'examiner, avec la participation du Forum tripartite sur les conditions d'emploi (TREF), qui regroupe des représentants de la Direction, des États membres et du personnel, quatre questions liées à la garantie des pensions et de la couverture d'assurance maladie :

- a) Le retrait d'un ou de plusieurs États membres durant l'existence de l'Organisation et ses conséquences pour la Caisse de Pensions ;
- b) Le maintien du niveau des prestations à verser par la Fondation après la dissolution de l'Organisation et la préservation du pouvoir d'achat des bénéficiaires ;
- c) La garantie que, en cas de dissolution l'Organisation règlera ses dettes envers la Caisse de Pensions ;
- d) L'assurance maladie des bénéficiaires de la Fondation.

Un groupe de travail du Comité de concertation permanent (CCP), communément appelé « Groupe de travail sur la garantie des pensions », est créé en 1997 pour étudier ces questions et élaborer le règlement de la Fondation (définissant les droits des membres et bénéficiaires de celle-ci).

Ce groupe de travail, sous la présidence d'un membre du Service juridique, est toujours actif. L'Association du personnel, la Caisse de pensions, le CHIS, le département HR et le GAC-EPA-EPA y sont représentés.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Reprenons une par une les quatre questions déterminées par le Conseil :

a) Conséquences pour la Caisse du retrait d'un Etat membre

Après un examen approfondi par le groupe de travail, cette question a fait l'objet du document « *Les obligations des États membres du CERN en cas de retrait de l'Organisation* » que la Direction a soumis en décembre 2012 au Comité des finances et au Conseil du CERN.

Il y est rappelé que :

- Selon la Convention constitutive du CERN, tous les engagements de l'Organisation doivent être couverts par les contributions des États membres ; les engagements à long terme comprennent notamment le coût du maintien de l'équilibre financier à long terme des régimes de protection sociale de l'Organisation.
- Le montant des engagements est indiqué dans les états financiers du CERN, soumis au Conseil chaque année ; pour la Caisse, cela représente environ 7 milliards de francs suisses ; pour le CHIS, le montant est d'environ 3 milliards.

b) Préservation du pouvoir d'achat des retraités

En 2006, le Conseil a adopté une nouvelle méthode d'adaptation des pensions indépendante de l'adaptation des traitements et qui prend en compte le coût de la vie à Genève et la situation financière de la Caisse (cf. Article II 1.14 et Annexe C des Statuts de la Caisse).

Par ailleurs, en 2010 et 2011, le Conseil a adopté un train de mesures (impliquant l'Organisation, les actifs et les retraités) visant, sur le long terme, à remettre la situation financière de la Caisse de pensions à l'équilibre.

c) Le paiement des dettes de l'Organisation

En 2006, le Conseil a également décidé de rembourser la dette que le CERN avait contractée auprès de la Caisse de pensions, laquelle remontait à 1981, pour un montant de 450 millions de francs suisses environ.

Par la suite, les Statuts de la Caisse ont été modifiés pour éviter de telles situations (cf. Article I 2.03 « *Actifs de la Caisse* »).

d) L'assurance maladie des bénéficiaires de la Fondation

Ce sujet est très important et n'avait pas été traité jusqu'à récemment. Comment pérenniser le CHIS en cas de dissolution du CERN ? Afin d'assurer la continuité des droits des bénéficiaires en matière d'assurance maladie, le groupe de travail a examiné en détail les travaux d'autres organisations intergouvernementales, en particulier l'ONU, et identifié les solutions possibles.

Rappelons que la jurisprudence du Tribunal administratif de l'OIT a clarifié que la couverture d'assurance maladie relève des conditions d'emploi fondamentales de nature à convaincre les membres du personnel à entrer, et à rester ultérieurement, au service d'une organisation internationale et que, par conséquent, l'on peut

conclure que le droit à une couverture d'assurance maladie après la cessation de service constitue un droit acquis.

Lors de sa session de décembre 2022, à l'initiative du groupe de travail qui avait recommandé cette solution et sur la proposition de la Direction, le Conseil du CERN a reconnu explicitement le principe précité et autorisé la Directrice générale à ajouter un nouvel article I. 1.07 dans le Règlement du CHIS, avec une entrée en vigueur au 1er janvier 2023. Cet article se lit comme suit :

« Le CERN garantit les prestations acquises en vertu du Règlement par les Membres du Régime, jusqu'à l'extinction des droits du dernier Membre. En cas de dissolution du CERN, le Conseil prendra les mesures nécessaires afin de garantir les droits acquis au jour de la dissolution ».

Il s'agit d'une avancée essentielle pour la garantie de la protection sociale des employés et pensionnés du CERN.

Les travaux du groupe de travail (qui devrait désormais s'appeler « *Groupe de travail sur la garantie de la protection sociale* ») sur le sujet de l'assurance maladie sont loin d'être terminés. Il convient maintenant de s'assurer que la Fondation de droit suisse appelée à se substituer à la Caisse de pensions en cas de dissolution du CERN pourra se charger également de l'assurance maladie. Le groupe de travail est en contact avec les autorités suisses à ce sujet.

Le groupe de travail ne manquera pas de vous tenir informés de la suite de ces travaux.

Le groupe de travail du CCP sur la garantie des pensions.

PENSIONS AND HEALTH INSURANCE

English version 

Acquired rights recognized in case of dissolution of the Organization!

There are stories - even complicated ones - that deserve to be told... Here's one!

At the end of the fable «The lion and the rat», Jean de La Fontaine ends his statement by declaring «Patience and time do more than strength or passion». With these words, he meant that it is useless to get upset when faced with a difficulty. On the contrary, it is necessary to be patient and act calmly.

Talking about a dissolution of CERN has always been difficult for our successive Directorates. This is nevertheless this subject what we had to be put on the table of discussions, depending on events, in order to gradually consolidate our social protection system in terms of guarantees!

A long journey that will continue for some time, because if the fundamental bases are now acquired, there are still many administrative and technical adjustments to settle before we can say: it's done!

The lines below - written for an official publication by the Working Group on Pension Guarantees of the Standing

Concertation Committee - describe more than 45 years of discussions, presentations and consultation between all parties involved in these very important agreements for CERN employees or pensioners.

Fortunately, if the Directions follow one another, the Staff Association has always remained and watched over these issues and never failed to recall, as changes occur, that this affair was, above all, ours! Therefore, I remain confident in the current representatives of the Association to follow up on this case and continue the discussions until its good solution.

Marcel Aymon

SOCIAL PROTECTION OF CERN EMPLOYEES AND PENSIONERS IN CASE OF WITHDRAWAL OF A MEMBER STATE OR DISSOLUTION OF THE ORGANISATION

Pension and health insurance

CERN's Member States, in particular its two host States, Switzerland (through the Headquarters Agreement of 1955) and France (through the Social Security Agreement of 1970), have entrusted the Organisation with the responsibility of ensuring the social protection of its active and retired members of personnel.

On this basis, CERN has set up its own pension scheme (managed by the Pension Fund) and its health insurance scheme (CHIS).

In the event of the withdrawal of a Member State or the dissolution of the Organisation, the Member States asked the Management, as early as the 1970s, to study the risks associated with these two situations, to evaluate the consequences for the members and beneficiaries of the two schemes, and to propose appropriate solutions.

Main steps until the 1990s

- Beginning in 1976, the Organisation began examining the guarantee of payment of statutory benefits earned by members and beneficiaries of the Fund until the death of the last beneficiary.
- In 1986, the Council adopted a Resolution in which the Organisation committed itself to "Organisation commits to guarantee the statutory benefits acquired by the members and beneficiaries of the Pension Fund (...) until of the rights of the last beneficiary expire"
- In 1989, this principle was enshrined in the Pension Fund Regulations (see Article I 3.03 "Guarantee of benefits"), approved by the CERN Council.
- In 1996, the Council adopted a second Resolution making it possible to set up a foundation under Swiss law to replace the Fund in the event of the Organisation's dissolution. This foundation will make it possible to perpetuate and secure the Fund's capital.

On this occasion, the Council also decided to examine, with the participation of the Tripartite Forum on Conditions of Service (TREF), which brings together representatives of the Management, the Member States and the members of personnel, four issues related to pension and health insurance coverage:

- a) The withdrawal of one or more Member states during the existence of the Organisation and its consequences for the Pension Fund;
- b) The maintenance of the level of benefits to be paid by the

- Foundation after the dissolution of the Organisation and the preservation of the purchasing power of the beneficiaries;
- c) The guarantee that, in the event of dissolution, the Organisation will settle its debts to the Pension Fund;
- d) Health insurance for the beneficiaries of the Foundation.

A working group of the Standing Consensus Committee (SCC), commonly referred to as the "Pension Fund Working Group," was established in 1997 to address these issues and to develop the Foundation's bylaws (defining the rights of members and beneficiaries).

This working group, chaired by a member of the Legal Department, is still active. The Staff Association, the Pension Fund, the CHIS, the HR Department and the GAC-EPA-EPA are represented in this group.

Where are we today?

Let's take the four questions identified by the Council one by one:

a) Consequences for the Fund of the withdrawal of a Member State

After an in-depth examination by the working group, this question was the subject of the document *"The obligations of CERN Member States in the event of withdrawal from the Organisation"* that the Management submitted in December 2012 to the CERN Finance Committee and Council.

It's reminded that:

- According to CERN's constitutive Convention, all of the Organisation's liabilities must be covered by the contributions of the Member States; long-term liabilities include, in particular, the cost of maintaining the long-term financial balance of the Organisation's social protection schemes.
- The amount of the liability is shown in CERN's financial statements, which are submitted to the Council each year; for the Fund, this represents approximately 7 billion Swiss francs; for CHIS, the amount is approximately 3 billion.

b) Preserving the purchasing power of retirees

In 2006, the Council adopted a new method for adjusting pensions which is independent of salary adjustments and takes into account the cost of living in Geneva and the financial situation of the Fund (see Article II 1.14 and Annex C of the Fund's Regulations).

In addition, in 2010 and 2011, the Council adopted a package of measures (involving the Organisation, active members of personnel and retirees) aiming to restore the financial situation of the Pension Fund to balance over the long term.

c) Payment of the Organisation's debts

In 2006, the Council also decided to pay off CERN's debt to the Pension Fund, which dated back to 1981, for an amount of approximately 450 million Swiss francs.

Subsequently, the Regulations of the Fund were amended to avoid such situations (see Article I 2.03 *"Assets of the Fund"*).

d) Health insurance for the beneficiaries of the Foundation

This is a very important issue that has not been addressed until recently. How to ensure the continuity of the CHIS in the event of the dissolution of CERN? In order to ensure the continuity of beneficiaries'

health insurance rights, the working group examined in detail the work of other intergovernmental organisations, in particular the UN, and identified possible solutions.

It should be recalled that the jurisprudence of the ILO Administrative Tribunal has clarified that health insurance coverage is one of the basic conditions of employment that convince people to become, and subsequently remain, members of the personnel of an international organisation, and that it can therefore be concluded that entitlement to after-service health insurance coverage is an acquired right.

At its December 2022 session, on the initiative of the working group that had recommended this solution and on the proposal of the Management, the CERN Council explicitly recognized the above principle and authorized the Director General to add a new Article I. 1.07 to the CHIS Regulations, with an effective date of January 1, 2023. This article reads as follows:

"CERN guarantees the benefits acquired under the CHIS Rules by the Scheme's Members until the cessation of the rights of the last Member.

In the event of the Organization's dissolution, the CERN Council will take the measures needed to guarantee the rights acquired on the date of dissolution."

This is an essential step forward in guaranteeing the social protection of CERN employees and pensioners.

The work of the working group (which should now be called the "Working Group on the Guarantee of Social Protection") on the subject of health insurance is far from over. It must now be ensured that the Foundation under Swiss law that will replace the Pension Fund in the event of the dissolution of CERN will also be able to take care of health insurance. The working group is in contact with the Swiss authorities regarding this.

The working group will keep you informed of the progress of this work.

The SCC working group on Pension Guarantees.





Jean-François Michaud

ACTIVITÉS C2S (CSG-CRDS)



Texte original en français

Au risque de se répéter, on peut dire que les avancées obtenues par le « Collectif Sécurité Sociale » (c2s), piétinent !! Une lueur tout de même : le recours déposé en novembre 2021 auprès du Tribunal Social de Bourg en Bresse, pour confirmation de la jurisprudence du jugement du 7 décembre 2020, va peut-être trouver une issue le 24 avril 2023 et ceci après la plaidoirie de notre avocat lors de l'audience du Tribunal le 27 février 2023.

Si cette jurisprudence est confirmée, tous les poly-pensionnés percevant une retraite française en plus de leur pension du CERN, ne possédant pas de Carte Vitale ou en en possédant une mais ne l'ayant jamais utilisée, pourront obtenir de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie une attestation de non-affiliation.

Pour mémoire, le jugement du 7 décembre 2020 rappelle **la prééminence d'un accord international sur une réglementation nationale**. Si la décision attendue fait l'objet de (nombreux) recours, le Comité GAC-EPA estime qu'il sera alors du devoir de sollicitude de l'Organisation de faire appliquer, ou d'aider à faire appliquer, l'accord de 1970 signé entre le Gouvernement français et le CERN.

Pour rappel le Collectif a été créé en 2015 pour répondre au problème de l'assujettissement des retraités aux contributions sociales (CSG, CRDS, CASA) sur les pensions du CERN. Nous avons proposé aux retraités concernés ayant choisi de rester affiliés à la caisse maladie de l'Organisation, le CHIS, des lettres type* à fournir aux services fiscaux ou à la CPAM pour justifier de leur bon droit, c'est-à-dire de leur non-affiliation à la CPAM.

Tant que la situation n'est pas clarifiée, comme il a été dit lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 28 mars dernier, « Une ambiguïté subsiste au niveau de la déclaration d'impôts », pour nos collègues poly-pensionnés sans Carte Vitale, mais elle devrait être levée si le Tribunal, comme nous l'espérons, confirme sa jurisprudence.

ATTENTION : Nous nous rendons compte que de plus en plus souvent, on nous demande des informations pour remplir les déclarations d'impôts, et dans ce domaine, les cas sont de plus en plus particuliers. Nous pouvons vous apporter des conseils juridiques en matière de CSG/CRDS mais en aucun cas nous occuper de vos déclarations.

Remplir une déclaration d'impôt est une tâche de fiscaliste, profession qui s'exerce tant en France qu'en Suisse contre rémunération.

Néanmoins, en France, vous pouvez vous adresser directement au Service des Impôts de votre département où des gens compétents sont à votre service pour vous renseigner gratuitement.

De la même manière, vous pouvez aussi contacter « France Service », un service mis en place dans les sous-préfectures pour vous venir en aide dans nombre de domaines administratifs, impôts compris !

C2S (CSG-CRDS)

English version

At the risk of repeating ourselves, we can say that the progress obtained by the «Social Security Collective» (C2S), makes no headway! The appeal filed in November 2021 with the Social Court of Bourg en Bresse, for confirmation of the jurisprudence of the judgment of December 7, 2020 may find a solution on April 24, 2023 after the pleading of our lawyer at the hearing of the Court on February 27, 2023.

If this case law is confirmed, all poly-pensioners who receive a French pension in addition to their CERN pension and do not have (or have never used) a Carte Vitale will be able to obtain a certificate of non-affiliation from the Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM).

For the record, the judgment of 7 December 2020 recalls **the pre-eminence of an international agreement over national regulations**. If the decision is subject to appeals, the GAC-EPA Committee considers that it is now the duty of the Organization to enforce or assist in the enforcement of the agreement signed in 1970 between the French Government and CERN.

As a reminder, the C2S Collective was created in 2015 to respond to the problem of pensioners being subjected to social contributions (CSG, CRDS, CASA) on their CERN pensions. We have proposed standard letters* (in French only) to the pensioners who have chosen to remain affiliated to the health insurance of the Organization, the CHIS, to be provided to the tax services or to the CPAM to justify their right, namely their non-affiliation to the CPAM.

Until the situation is clarified, as it was said at the Ordinary General Meeting held on March 28, «An ambiguity remains at the level of the tax return» for our colleagues poly-pensioners without a Carte Vitale, but it should be lifted if the Court, as we hope, confirms its jurisprudence.

ATTENTION: We realize that more and more often we are asked for information to fill out tax returns, and in this area, the cases are more and more specific. We can provide you with legal advice on CSG/CRDS but under no circumstances take care of your tax statements.

Filling out a tax return is a specialist job, a profession that is practiced both in France and in Switzerland against payment. However, in France, you can also directly contact the Tax Service of your department where competent people are at your service to inform you, free of charge.

You can also contact «France Service», a service set up in the sous-préfectures to help you in many administrative matters, including taxes!

* <https://gac-epa.org/collectif-securite-sociale-c2s/>



Alan Silverman
David Underhill

CERN CLUBS

Original text in english 

CERN CROQUET & LAWN BOWLS CLUB

The CERN Croquet Club has existed since 1982 and now hosts three lawn sports – croquet, gateball (a form of croquet) and lawn bowls. We play on two dedicated lawns on the Preveessin site close to the AMS Control Centre.



As well as CERN staff and families, the Club welcomes retirees (and families) also. Many of the regular playing sessions are scheduled in the mornings or afternoons and thus ideal for retirees. And all of the sports offered can be described as offering gentle exercise and are more than suitable for the older generation (no physical contact, no dynamic situations).

Members can play any of the sports on any day of the week although for each sport there is a dedicated time slot when aficionados of each sport meet and play together - Monday afternoon/evening for croquet, Wednesday morning for lawn bowls and Thursday afternoon for gateball. The playing season typically lasts from around March to around October or November.

The club organises internal croquet tournaments (e.g. mini-leagues on Wednesday evenings), and occasional internal competitions; they are held sometimes in the evenings, sometimes during weekends. We also compete in various Swiss championships and Swiss Interclub matches. Some of these take place at CERN, some at other clubs in Switzerland and some even further afield. Our top players even compete in European and World championships.

As well as Croquet, Lawn Bowls is also played on the lawns, usually on a Wednesday morning, followed by lunch in a local

hostelry (optional). The Lawn Bowls section, which prioritises social interaction rather than competition, also holds other events such as Petanque (on a Friday during the Bowls season or indoors on a Wednesday in the winter and in bad weather during the season); and excursions such as wine tasting among the Geneva vineyards or gourmet lunches in selected restaurants.



Gateball was invented in Japan by Eiji Suzuki in 1947 for children to play after the war. It is based on the game of croquet but played between two teams of up to five players on a rectangular field 15 meters long and 20 wide. The two teams use five balls each, either red or white depending on the team, and play in an alternating fashion between red and white, the balls numbered from 1 to 10. The equipment is light and adaptable for players of all ages and played by millions of people in Japan and China.

Gateball sessions are held every Thursday afternoon through to dusk. Current players represent the club at European level and Switzerland at World Championships.

The club is always looking for new members, both young and old, for all activities. Why not try a new sport this summer? Our lawns and clubhouse are on the Préveessin site, near the AMS Experiment Operational Control Centre the building labelled AMS POCC. All playing equipment is provided, you just need tennis-type flat-soled shoes. If you are looking for a new sport to take up, why not come along to the CERN Croquet Lawns on Wednesday lunchtimes (12:00 – 14:00) where you can get an introduction to any of the three sports described and try any or all of them.

The main season for all three sports is from March to November depending of course on the weather conditions. The Petanque offered by the Lawn Bowls section takes place at the Meyrin Boulodrome where there are both indoor and outdoor lanes so this happens all year round.

Play, in any of the 3 sports, is possible at any time during the season, including weekends, although the lawns are reserved on Monday afternoon/evenings, Wednesday mornings and Thursday afternoons as indicated above.

Coaching is offered in both the simpler Golf Croquet and the more tactical Association Croquet versions of the game. Coaching is also offered for Lawn Bowls and for Gateball.

For more up-to-date information on the Club, see our web site <https://cerncroquetclubgeneva.com/> where you will find not only general club information and news but also announcements about forthcoming club events, tournaments and results.

All members of the GAC-EPA are invited to an afternoon where all sports may be tried on Wednesday 28th June and Wednesday 26th July from 14:00. Families welcome.

If you are interested in Croquet or Gateball, please contact David Underhill at davidjackunderhill@gmail.com.

If you are interested in Lawn Bowls, please contact Alan Silverman at alan.silverman@cern.ch

French version 

CROQUET ET LAWN BOWLS CLUB

Le Club de croquet du CERN existe depuis 1982 et accueille maintenant trois sports sur gazon – le croquet, le « gateball » (une sorte de croquet) et le « lawn bowls » appelé aussi « boulingrin » en français. Nous jouons sur deux pelouses sur le site de Prévessin, à côté du centre de contrôle de l'expérience AMS.

En plus des membres du personnel du CERN et leur famille, le Club accueille également les retraités (et leur famille). La plupart des séances régulières de jeu sont programmées le matin ou l'après-midi et sont donc idéales pour les retraités. Et tous les sports proposés offrent un exercice doux et sont parfaitement adaptés à la génération plus âgée (pas de contact physique, pas de situations qui requièrent de la force).

Les membres peuvent pratiquer n'importe quel sport n'importe quel jour de la semaine, bien que pour chaque sport, il y ait un créneau horaire dédié où les aficionados de chaque sport se rencontrent et jouent ensemble : le lundi après-midi/soir pour le croquet, le mercredi matin pour le boulingrin et le jeudi après-midi pour le gateball. La saison de jeu dure généralement d'environ mars à octobre ou novembre.

Le Club organise des tournois de croquet internes (par exemple des mini-ligues le mercredi soir) et occasionnellement des compétitions internes ; celles-ci ont lieu parfois le soir, parfois le week-end. Nous participons également à divers championnats et à des matchs interclubs suisses. Certains d'entre eux ont lieu au CERN, certains dans d'autres clubs en Suisse et d'autres encore bien plus loin. Nos meilleurs joueurs participent même aux championnats d'Europe et championnats du monde.

Comme le croquet, le boulingrin est également joué sur les pelouses, généralement le mercredi matin, suivi d'un déjeuner (facultatif) dans une auberge locale. La section Boulingrin, qui privilégie l'interaction sociale plutôt que la compétition, organise également d'autres événements tels que la pétanque (le vendredi pendant la belle saison ou le mercredi à l'intérieur en hiver et en cas de mauvais temps) ; et des excursions telles que des dégustations de vins dans les vignobles genevois ou des déjeuners gastronomiques dans des restaurants sélectionnés.

Le gateball a été inventé au Japon par Eiji Suzuki en 1947, après la guerre, pour que les enfants puissent jouer. Il est basé sur le jeu de croquet mais joué entre deux équipes de cinq joueurs au maximum sur un terrain rectangulaire de 15m de long et 20 m de large. Les deux équipes utilisent cinq balles chacune, rouges ou blanches

selon les équipes, et jouent en alternance entre le rouge et le blanc, les balles étant numérotées de 1 à 10. L'équipement est léger et adaptable pour les joueurs de tous âges et joué par des millions de personnes au Japon et en Chine.



Les séances de gateball ont lieu tous les jeudis après-midi jusqu'au crépuscule. Les joueurs actuels représentent le club au niveau européen et la Suisse aux championnats du monde.

Le Club est toujours à la recherche de nouveaux membres, jeunes et moins jeunes, pour toutes les activités. Pourquoi ne pas essayer un nouveau sport cet été ? Nos pelouses et notre club-house se trouvent sur le site de Prévessin, à proximité du Centre de Contrôle Opérationnel de l'Expérience AMS, le bâtiment labellisé AMS POCC. Tout l'équipement de jeu est fourni, vous avez juste besoin de chaussures à semelles plates de type tennis. Si vous êtes à la recherche d'un nouveau sport à pratiquer, pourquoi ne pas venir sur les pelouses de croquet du CERN un mercredi midi (12h00 – 14h00) où vous pourrez vous initier à l'un des trois sports décrits et essayer l'un ou l'ensemble d'entre eux.

La saison principale pour les trois sports est de mars à novembre en fonction bien sûr des conditions météorologiques. La pétanque proposée par la section Boulingrin se déroule au Bouldrome de Meyrin où il y a des pistes intérieures et extérieures, et donc se pratique toute l'année.

Un accès libre à l'un des trois sports est possible à tout moment de la saison, y compris le week-end, bien que les pelouses soient réservées le lundi après-midi / soir, le mercredi matin et le jeudi après-midi comme indiqué ci-dessus.

Des séances d'entraînement sont proposées à la fois pour la version plus simple du Golf Croquet et pour la version plus tactique du jeu de Croquet Association. Un entraînement est également proposé pour le boulingrin et pour le gateball.

Pour plus d'informations sur le Club, consultez notre site Web <https://cerncroquetclubgeneva.com/> où vous trouverez non seulement des informations générales et des nouvelles du club, mais aussi des annonces sur les événements à venir, les tournois et les résultats du Club.

Tous les membres du GAC-EPA sont invités à un après-midi où tous les sports peuvent être essayés le mercredi 28 juin et le mercredi 26 juillet à partir de 14h00. Les familles sont les bienvenues.

Si vous êtes intéressé par le croquet ou le gateball, veuillez contacter David Underhill à davidjackunderhill@gmail.com.

Si vous êtes intéressé par le boulingrin, veuillez contacter Alan Silverman à alan.silverman@cern.ch

CONSEILS SANTÉ D'UNIQA

Texte original en français 

Vivre longtemps oui, mais en bonne santé !

Qui n'a jamais rêvé de vivre longtemps, en pleine autonomie et sans problème de santé ? Tout le monde et c'est bien normal ! D'ailleurs, c'est une situation qui se rencontre heureusement de plus en plus souvent. Un meilleur approvisionnement alimentaire et un meilleur mode de vie, ainsi que les progrès de la médecine moderne nous permettent de vivre mieux et plus longtemps. Bien des seniors vont à la montagne à 70 ans et plus, font des voyages avec leurs petits-enfants et parcourent encore le monde.

Vivre jusqu'à un âge avancé en bonne forme nécessite tout de même de respecter certaines habitudes de vie, que nous développons dans les lignes qui suivent, sous la direction de Mme Schagerl-Müllner, coach en santé UNIQA.

Alimentation, exercice, régénération et sens

Les paramètres que nous pouvons utiliser pour y parvenir sont la nutrition, l'exercice, la régénération et une vie pleine de sens et joyeuse. Mme Schagerl-Müllner explique de quoi il s'agit comme suit :

Alimentation source d'énergie

Concrètement, cela revient à réfléchir : quand est-ce que je mange quoi ?

- Les fruits et légumes, avec d'autres substances peuvent prévenir le vieillissement cellulaire, la viande devrait être au menu moins souvent.
- L'eau est une véritable fontaine de jouvence. Si vous buvez suffisamment, les cellules sont remplies de liquide et le métabolisme fonctionne bien. Environ 30 ml par kilogramme de poids corporel par jour est idéal.
- Le dernier repas devrait être consommé quelques heures avant d'aller au lit - le renouvellement cellulaire peut avoir lieu de manière optimale lorsque le système végétatif n'est pas occupé par la digestion.
- Un jeûne intermittent permet au corps de se régénérer. Par exemple, si vous sautez le dîner et ne mangez à nouveau qu'après environ 16 heures, «l'autophagie» peut commencer, avec laquelle le corps décompose les cellules anciennes et dégénérées.

Le mouvement donne de l'élan à la vie

«Utilise le ou perds le.» La nature a une loi simple : tout ce qui n'est pas nécessaire est décomposé. Le manque d'exercice a un effet défavorable sur tout le corps. Ceux qui continuent de bouger ont des réserves pour bien faire face aux exigences de la vie quotidienne et peuvent rester indépendants jusqu'à un âge avancé.

Voici comment cela fonctionne

- L'entraînement peut vous fatiguer, mais ne doit pas vous épuiser. Il est préférable d'utiliser vos propres ressources avec précaution et d'éviter de les surcharger.
- Une unité d'exercice quotidienne améliore le métabolisme du sucre et contrecarre ainsi le développement du diabète de l'adulte.
- L'exercice régulier, stabilise ou abaisse la tension artérielle. Le système immunitaire est soutenu par un entraînement modéré.
- Des muscles forts permettent de vivre de manière indépendante dans les années suivantes.

La force se trouve dans la sérénité

À mesure que les gens vieillissent, ils ont besoin de plus de repos. Quiconque maintient, à 70 ans, le rythme de ses 40 ans pour que son entourage le considère comme toujours jeune, surexploite en réalité les ressources qui permettent de vivre longtemps.

Cela signifie

- **Une courte sieste a toujours beaucoup de sens :** une sieste de 20 minutes vous rafraîchit et vous donne de l'énergie pour l'après-midi.
- **Stimuli épuisants :** un flux constant de musique ou de télévision donne l'impression – surtout dans le cas des célibataires – que vous n'êtes pas seul. Cependant, le cerveau a besoin d'énergie pour les traiter. Une énergie qui à son tour peut manquer ailleurs.
- **Temps de silence et de rêverie :** surtout quand on ne fait rien, qu'on réfléchit, qu'on regarde le paysage au loin, on peut recharger ses batteries.
- **Les meilleures idées viennent quand on se détend :** ça vaut le coup de se relâcher !
- **Un bon sommeil facilite une bonne santé :** notre corps peut se régénérer et combattre les maladies pendant les phases de sommeil profond. C'est pourquoi il est important de ne pas utiliser de téléviseurs, d'ordinateurs et de téléphones portables dans la chambre où l'on dort.

Le bonheur vous garde jeune

Selon Mme Schagerl-Müllner, «Le bonheur est un concept très large !», «Entre autres choses, je suis heureuse dans la nature, avec les autres ou quand j'ai du temps pour les petites choses qui donnent du sens à ma vie.»

Encore quelques conseils

- **Ikigai :** Cette sagesse japonaise traite de ce qui fait que la vie vaut la peine d'être vécue. Ceux qui connaissent la raison pour laquelle ils aiment se lever le matin, ressentent un sens à la vie, vivent plus heureux à un âge avancé et sont généralement aussi en meilleure santé.

• **Prenez des précautions :** Ceux qui font face à leurs propres peurs – qu'il s'agisse de questions sur la façon dont ils veulent vivre dans la vieillesse – peuvent trouver des solutions en temps utile. Faire des bilans médicaux préventifs permet également de prévenir les maladies et donc une diminution de la qualité de vie.

• **Maintenir le contact avec les gens :** les activités communes et les rires avec les amis et la famille assurent la joie de vivre, ce qui vous permet de rester jeune.

• **Apprendre et essayer de nouvelles choses :** Vivre de nouvelles choses, visiter différents endroits, essayer de nouvelles compétences sont les meilleurs moyens de se sentir en pleine vitalité

• **Rassurez-vous :** « Être jeune, c'est aussi ne pas avoir peur de vieillir », nous dit Mme Schagerl-Müllner. « Même si le corps change : c'est l'attitude intérieure qui détermine notre vie et notre qualité de vie. »

UNIQA HEALTH ADVICE

English version 

Living a long, but healthy life!

Who does not dream of living a long, independent and healthy life? Everyone! A situation luckily found more and more often. A better food supply, a better lifestyle, and progress made by modern medicine allow us to live better and longer. Lots of seniors aged 70 or more go for a walk in the mountains, travel with their grandchildren, and go all over the world.

Living to an old age and being in good form requires adopting some life habits which are detailed in the following article, monitored by Mrs Schagerl-Müllner, UNIQA health coach.

Food, exercise, regeneration and purpose

The factors we can use to achieve this goal are nutrition, exercise, regeneration and living a happy life with a sense of purpose. Mrs Schagerl-Müllner gives the following explanations:

Food as your energy source

In practical terms, this comes down to: when do I eat what?

- Fruits and vegetables with secondary substances may prevent cellular ageing, meat should be less often on the table.
- Water is a true fountain of youth. By drinking enough, your cells fill with liquid and your metabolism works well. The ideal quantity is around 30 ml per kilogram of your body weight per day.
- The last daily meal should be taken roughly four hours before going to bed – cell renewal takes place in an optimal way when your vegetative system is free from digestion.
- An intermittent fast allows your body to regenerate. As an example, if you do not take a dinner and start eating again after about 16 hours, autophagy can start, when your body breaks down the old degenerate cells.

Physical movement gives momentum to your life

"Use it or lose it". This is a simple rule of nature: anything not necessary is broken up. A lack of exercise has a harmful effect on your whole body. Those who keep on moving have reserves that enable them to face the demands of daily life, they can maintain an independent life until a very old age.

Here is how it works:

- Training should be tiring but not exhausting. Better use your own resources with care and avoid overloading them.
- A daily unit of exercise improves your sugar metabolism and thus thwarts the development of adult diabetes.
- Regular exercise, in particular endurance training, stabilizes or lowers your blood pressure. Your immune system is supported by moderate training.
- Strong muscles enable an independent life in the following years.

Strength is found in serenity

The need for rest increases with age. Anyone keeping the same pace at 70 as at 40 years of age, so as to be considered by his entourage as ever young, actually overspends the resources needed for a long life.

That means:

- **A short nap is always meaningful:** a 20-minute nap refreshes you and gives you energy for the afternoon.
- **Exhausting stimuli:** a constant flow of music or television makes you believe – especially for single persons – that you are not alone. Your brain however needs energy to deal with them, and this energy may thus be missing elsewhere.
- **A time for silence and musing:** you can recharge your batteries particularly when you do nothing, when you think, or just look at a distant landscape.
- **Your best ideas will come when you relax:** it is well worth relaxing!
- **Stay in good health while sleeping and stay young:** our body can regenerate and fight diseases during deep sleep phases. Which is why it is important not to use TV sets, computers and portable phones in the room where we sleep.

Happiness keeps you young

According to Mrs Schagerl-Müllner "Happiness is a very wide concept", "Among other things, I am happy when in the nature, with others or when I have time for those little things that give a meaning to my life".

Some more advice:

- **Ikigai:** this Japanese wisdom is about what makes your life worth living. Those who know the reason why they like getting up in the morning, feel a purpose in life, have a happier life up to an old age and generally are in better health.
- **Take care:** Those who face their own fears – like how they want to live in their old age – may find solutions in due time. Having preventive medical checkups helps prevent diseases and thus a reduced quality of life.
- **Keep in contact with people:** shared activities and laughing with friends or the family give the joy of living, helping you to stay young.
- **Learn and try new things:** living new experiences, visiting different places, trying new skills are the best means to feel alive and stay vital.
- **Don't worry:** "Being young is also not being afraid of getting old". Mrs Schagerl-Müllner tells us. "Even if your body changes: our inner attitude determines our life and our quality of life".

Les Collectes à Long Terme

Texte original en français  - Marcel

Bon à savoir... ou à se rappeler !

Il existe, au sein de l'Association du personnel, un Comité qui me tient beaucoup à cœur pour en avoir exercé la responsabilité pendant plus de vingt ans. Il travaille sans faire de bruit depuis plus de 50 ans au service des plus démunis de la planète, je cite ici le Comité des Collectes à Long Terme (CLT) !

Nommé ainsi à juste titre car c'est bien sur la durée que fonctionne ce Comité, tant pour les contributions des donatrices et donateurs que pour l'aide apportée aux projets de développement rigoureusement sélectionnés et finalement pris en charge.

C'est en 1971 que des personnes, conscientes des difficultés que rencontrent alors plusieurs pays du Sud ont décidé de fonder et faire vivre ce Comité. Parmi elles, je citerai entre autres Jean-Pierre Lagnaux, Daniel Dekkers, Franco Francia, André Leconte, Jean-Marie Thomas, Michèle d'Adhémar et José Monteiro.

Depuis cette époque, deux collectes annuelles sont organisées auprès du personnel du CERN et ces dons, en provenance des actifs et des retraités, ajoutés à une subvention annuelle de l'Association, permettent de faire de petits miracles ! En effet, le modèle des CLT est basé principalement sur des actions à long terme, soit une aide pendant 4-5 ans par projet, mais plus parfois selon les circonstances. Pour les associations soutenues, c'est la garantie de pouvoir développer leur projet de façon durable. Pour le Comité, cela permet de suivre, de six mois en six mois, l'avancée des travaux.

Je sais qu'une bonne partie des dons reçus par les CLT proviennent des retraités et pensionnés, soyez-en ici chaleureusement remerciés. Mais pour celles et ceux qui découvrent ce Comité, il n'est jamais trop tard pour rejoindre le mouvement ! Vous trouverez ci-dessous un lien pour découvrir les projets, déjà réalisés ou en cours, et toutes les instructions pour vous inscrire.

Si la Direction ne participe pas au financement des projets du Comité, occasionnellement des appels sont faits conjointement avec elle pour venir en aide aux victimes de catastrophes naturelles de par le monde. C'est une façon de participer à l'élan mondial de solidarité que tout événement de grande ampleur suscite (tsunami, séisme, inondations, etc.), mais sans lien direct toutefois avec les projets des CLT. Merci à vous tous de participer tout aussi régulièrement à ces collectes ponctuelles, également soutenues par votre Groupement !

Lien pour plus d'infos : <https://clt.web.cern.ch/>

Long Term Collections Committee

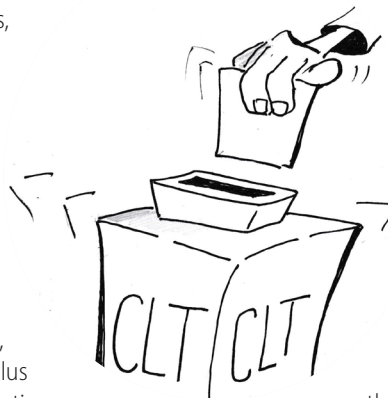
English version 

Good to know... or to remember!

There is a Committee within the Staff Association that is very close to my heart, as I had chaired it for more than twenty years. It has been working quite silently but very efficiently for more than 50 years in the service of some of the world's poorest people: I quote here the Long Term Collections (CLT)!

Named so rightly because it is indeed over the duration that this Committee works, both in terms of the contributions made by donors and the aid provided to development projects that are rigorously selected and finally taken on.

It was in 1971 that some CERN people, aware of the difficulties that several countries of the South were facing at that time, decided to found, support and keep this Committee alive. Among them, I will mention Jean-Pierre Lagnaux, Daniel Dekkers, Franco Francia, André Leconte, Jean-Marie Thomas, Michèle d'Adhémar and José Monteiro.



Since that time, two annual collections have been organized among CERN personnel and these donations, from both active and retired staff, added to an annual subsidy from the Staff Association, make it possible to perform small miracles! Indeed, the CLT model is mainly based on long-term actions, i.e. aid for 4-5 years per project, but sometimes more depending on the circumstances. For the supported associations, it is the guarantee to develop their project in a sustainable way. For the Committee, it allows to follow the work progress every six months.

I know that a good part of the donations received by the CLT come from retirees and pensioners, so thank you very much to many of you. But for those who discover this CLT Committee, it is never too late to join the movement! You will find below a link to discover the projects, already completed or in progress, and all the instructions for registering as a donor.

Although the Directorate does not participate in the financing of this Committee's projects, calls are occasionally made jointly with the DG to come to the aid of the victims of natural disasters around the world. This is a way to participate in the worldwide solidarity movement that any large-scale event (tsunami, earthquake, floods, etc.) generates, but without any direct link to CLT projects.

Thank you all for participating just as regularly in these one-off collections, also supported by your Group!

More infos at : <https://clt.web.cern.ch/>

Histoire de l'Association du Personnel

Texte original en français  - Marcel

Fondé en 1954, le CERN est une des plus anciennes Organisations Internationales sise à Genève. Cette déjà longue période a intéressé une chercheuse de l'Université de Genève - Madame Véronique Stenger, docteure en histoire contemporaine, spécialiste de l'histoire des Organisations Internationales - à mieux connaître le parcours parallèle de son Association du personnel et d'explorer son histoire en interviewant quatre anciens présidents ou vice-présidents de l'Association.

Vous le savez, notre Groupement des Anciens est fondé au sein de l'Association qui nous a permis, dès le début des années 2000, de pouvoir exprimer directement nos vues en matière de pensions et d'assurance maladie en nous cédant des places au sein du CHIS Board et du Conseil d'Administration de la Caisse de Pensions.

Une évolution historique car si en matière d'assurance maladie rien ne peut nous séparer des actifs, concernant les pensions, entre membres et déjà bénéficiaires, les vues peuvent être différentes.

C'est pourquoi, il me semble important de pouvoir annoncer dans ces pages la parution de cette histoire, de tous ces moments qui

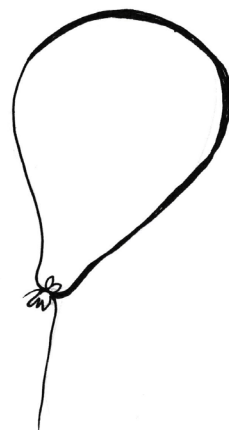
ont été déterminants et qui impactent, aujourd'hui encore, nos vies de tous les jours. Je pense ici précisément à notre assurance maladie performante et au bon niveau de nos pensions.

C'est une longue histoire et la place manque dans ces pages pour publier intégralement l'interview de Mme Stenger, mais vous le trouverez facilement en ligne à l'adresse :

<https://genevemonde.ch/entries/eopK8GAzNPI>

Et pour la séquence souvenirs, prenez le temps (40 minutes) pour vous remémorer cette journée, et revoir presque 30 ans plus tard vos collègues (nous y étions tous... ou presque !) dans la manifestation la plus importante tenue au CERN. Suite à cette démonstration de force, les relations avec la Direction et les Etats Membres se sont adoucies pour les 15 années suivantes ! C'était en novembre 1995 et tout le monde s'en souvient sous le nom de "La Manif des Ballons..."!

Vidéo à retrouver sur le lien : <https://videos.cern.ch/record/2014628>



The CERN Staff Association History

English version 

Established in 1954, CERN is one of the oldest international organizations whose seat is in Geneva. This already long existence drew the interest of a researcher at the Université de Genève: Ms. Véronique Stenger who holds a PhD in contemporary history and is a specialist in the history of international organizations. She recently decided to explore the parallel history of CERN's Staff Association through an interview of four former Presidents and Vice Presidents.

As you know, our Pensioners' Group is established within the Staff Association which, since the early 2000s, has made it possible for us

to directly express our views regarding pension and health insurance matters by handing over seats in the CHIS Board and Pension Fund Governing Board.

A historical development since if in health insurance matters nothing distinguishes us from active staff, regarding pension matters members' and beneficiaries' views can be different.

This is why it appears important to announce herein the publication of this history, of all those momentous events that impacted and still impact our daily lives. And by that I mean in particular our efficient health insurance and the correct level of our pensions.

That is a long history and there isn't enough space here to publish the full interview by Ms. Stenger, but you will easily access it online at: <https://genevemonde.ch/entries/eopK8GAzNPI>

And for memorable footage, take the time (40 minutes) to reminisce the day of the most momentous demonstration held at CERN and to once again see colleagues from nearly thirty years ago (all of us were there... well, nearly all of us). Following this show of force, relations with Management and Member States smoothed out for the following fifteen years ! It was in November 1995, and everyone recalls that as "The balloons demo"!

Video available at : <https://videos.cern.ch/record/2014628>



IN MEMORIAM / OBITUARY

Du 1^{er} novembre 2022 au 30 avril 2023 - From 2022/11/01 to 2023/04/30

Titre Title	Prénom First name	Nom Name	Affiliation Affiliation	Groupe Group	Naiss. Birth	Décès Death	Relation Relation
Mme	Anna-Maria	KRACHT	CERN family		1929	2022-11-04	Veuve de M. Ulf KRACHT
M.	Hubert	MOINE	CERN	MT	1932	2022-11-05	
Mr	Martin John	SHEEHAN	CERN	LHC	1935	2022-11-05	
Mme	Clarisse	BRON	CERN family		1933	2022-11-07	Veuve de M. Georges BRON
M.	Pascal Eric	NIL	CERN family		1972	2022-11-07	Orphelin de M. Gilbert NIL
M.	Pierre	BENASSI	CERN	CN	1935	2022-11-08	
Mme	Edith	BONZON	CERN family		1932	2022-11-11	Veuve de M. William BONZON
M.	François	DAVEINE	CERN	AT	1937	2022-11-15	
Mme	Marie-Thérèse	CARTIER	CERN family		1932	2022-11-16	Veuve de M. Maurice CARTIER
Mme	Monique	COMPAIN	CERN	DSU	1941	2022-11-18	
Mme	Marina	FUBINI	CERN Family		1933	2022-11-22	Veuve de M. Sergio FUBINI
Mme	Louise	LANDRECY	CERN family		1925	2022-11-23	Veuve de M. Georges LANDRECY
Mme	Olive	NAGY	CERN	IT	1937	2022-11-24	
M.	Marcel	LAZANSKI	CERN	FI	1924	2022-11-27	
M.	Albert	JAEGER	CERN	AT	1938	2022-11-28	
Mme	Mary	BELL	CERN	PS	1923	2022-11-30	Veuve de M. John BELL
M.	Claude	BIZEAU	CERN	EP	1935	2022-12-02	
M.	Georges	DUMOLLARD	CERN		1927	2022-12-03	
M.	Giuseppe	MARINONI	CERN	PPE	1931	2022-12-04	
Mr	Conrad	GRUNHAGEL	CERN	EST	1938	2022-12-05	
Mme	Sheila	MATHEWSON	CERN family		1945	2022-12-05	
Mme	Esther	CHETCUTI	CERN family		1934	2022-12-06	Veuve de M. Georges CHETCUTI
Mme	Ginette	PARIS	CERN family		1930	2022-12-08	Veuve de M. Roger PARIS
Mme	Simone	ELISEI	CERN		1932	2022-12-10	
Mme	Marie-Thérèse	BOIS	CERN family		1932	2022-12-18	Veuve de M. Daniel BOIS
Dr	Karel	CORNELIS	CERN	BE	1955	2022-12-20	
Mme	Jacqueline	CYVOCT	CERN family		1934	2022-12-20	Veuve de M. Armand CYVOCT
Mme	Suzanne	NAUMANN	CERN family		1929	2022-12-21	Veuve de M. Lutz NAUMANN
M.	Klaus	BÄTZNER	CERN	EP	1936	2022-12-24	
Mme	Raymonde	BUFFAZ	CERN family		1929	2022-12-26	Veuve de M. Jean BUFFAZ
M.	Anton	KING	CERN	EP	1940	2022-12-29	
M.	Henri	CHARMOT	CERN	AB	1940	2022-12-31	
M.	Michel	BOISSON	CERN	LHC	1939	2023-01-01	
M.	Raymond	PETITJEAN	CERN	SB	1921	2023-01-04	
M.	Jacques	BOSSER	CERN	PS	1937	2023-01-05	
M.	René	BERTINOTTI	CERN	EST	1938	2023-01-07	
Mme	Simone	ALBERTO	CERN family		1933	2023-01-14	Veuve de M. Lucien ALBERTO
M.	Maurice	PONZO	CERN	MT	1934	2023-01-16	
M.	Sergio	SANTIAGO	CERN	IT	1936	2023-01-16	
M.	Jean	HUGUENIN	CERN	PE	1928	2023-01-16	
M.	Patrick	DONNAT-BOUILLUD	CERN	PH	1948	2023-01-17	
Mme	Roberte	LEROUX	CERN family		1939	2023-01-17	Veuve de M. Michel LEROUX
M.	Volker	RODEL	CERN	AB	1941	2023-01-17	
Mme	Arlette	DEMO	CERN family		1940	2023-01-18	Veuve de M. Henri DEMO
M.	Tine	VISSE	CERN	AT	1930	2023-01-27	
M.	Claude	ROSSET	CERN	EP	1946	2023-01-28	
Mme	Geneviève	EEMAN KNEZOVIC	CERN family		1947	2023-02-01	Veuve de M. Antoine KNEZOVIC
Mme	Barbara	ULLRICH	CERN family		1943	2023-02-02	Veuve de M. Hans ULLRICH
M.	Michel	MARTINI	CERN	BE	1945	2023-02-04	
M.	Lucien	BRIOT	CERN	AT	1933	2023-02-05	
Mme	Renée	BERTUZZI	CERN family		1927	2023-02-08	Veuve de M. Georges BERTUZZI
Mme	Hanna Elisabeth	NEET	CERN family		1927	2023-02-08	Veuve de M. Dirk NEET
M.	Jürgen	BUTTKUS	CERN		1939	2023-02-16	
M.	Norman	BLACKBURNE	CERN	DSU	1931	2023-02-17	
Mme	Fernanda	GANOSA	CERN family		1929	2023-02-20	Veuve de M. José GANOSA
M.	Louis Marcel	BLANC	CERN	LEP	1928	2023-02-20	
M.	Jean-Baptiste	FRANCO	CERN	PPE	1937	2023-02-28	
M.	Roger	GUINAND	CERN	AB	1943	2023-03-13	
Mme	Michèle	ROSSA	CERN family		1941	2023-03-14	Veuve de M. Edouard ROSSA
Mme	Jolanda	CREVAROLI	CERN family		1929	2023-03-17	Veuve de M. Cesare CREVAROLI
Mme	Waltraud	SCHNELL	CERN family		1932	2023-03-25	Veuve de M. Wolfgang SCHNELL
Mme	Rose	PRODON	CERN family		1923	2023-03-28	Veuve de M. Octave PRODON
M.	Robert	EATON	CERN	LHC	1936	2023-04-02	
M.	Wolfgang	SIMON	CERN	AS	1933	2023-04-02	
Mme	Christa	JAMES	CERN	DD	1938	2023-04-02	
Mme	Anna	ULLMANN	CERN family		1928	2023-04-05	Veuve de M. Gunther ULLMANN
M.	Giorgio	BRIANTI	CERN	AC	1930	2023-04-06	
Mme	Yolande	AGNOSINI	CERN	PE	1933	2023-04-08	Veuve de M. Fausto AGNOSINI
M.	Pierre	LEBARBIER	CERN	AS	1931	2023-04-08	
M.	Christian	SERRE	CERN	PS	1937	2023-04-08	
M.	Jean-Pierre	AUDEBERT	CERN	LHC	1943	2023-04-10	
Mme	Gabrielle	WURGEL	CERN family		1936	2023-04-10	Veuve de M. Marc WURGEL
M.	Julian	BLAKE	CERN	IT	1940	2023-04-15	
M.	Louis	GUERRERO	CERN	IT	1943	2023-04-16	
M.	Charles William	NUTTALL	CERN	SC	1939	2023-04-27	
Mme	Christiane	PLUMETTAZ	CERN		1928	2023-04-28	

Veuf de : widower
Veuve de : widow

La liste figurant au présent bulletin est établie à partir de notre base de données, dans laquelle les bénéficiaires décédés sont enregistrés au fur et à mesure que nous en sommes informés par les services de la Caisse de pensions.

The present list of deceased members of the Pension Fund is based on our Data Base, in which deceased members are registered following the information we receive regularly from the CERN Pension Fund Unit

MEMBRES DU COMITÉ 2023 / MEMBERS OF THE COMMITTEE 2023

Comité Exécutif / Executive Committee

Enrico CHIAVERI
Michel BABOULAZ
Catherine LAVERRIERE
Erik ALLAERT

Président / President
Vice-Président / Vice-President
Vice-Présidente / Vice-Presidente
Représentant des membres ESO /
Representative of ESO members

Monique HÄUSERMANN
Michel BABOULAZ
Philippe BLOCH
Fabio FORMENTI

Trésorière / Treasurer
Trésorier adjoint / Assistant Treasurer
Secrétaire / Secretary
Secrétaire adjoint / Assistant Secretary

Pensions / Pensions

Conseil d'Administration de la Caisse de Pensions /
Pensions Fund Governing Board

Philippe CHARPENTIER, Représentant au CACP / Representative to the PFGB

Groupe de travail sur la garantie des pensions /

Working group on Pensions guarantee

Jean-Pol MATHEYS, Sylvain WEISZ (membre coopté / co-opted member)

*Commission pensions / Commission on pension matters

Michel BABOULAZ, Philippe CHARPENTIER, Enrico CHIAVERI, Claude GENIER,
Jean-Pol MATHEYS, Irene SEIS, Michel VITASSE,
tous Représentants / all Representative

Santé / Health

Assurance maladie / Health Insurance
Scheme (CHIS Board)

David JACOBS, Morna ROBILLARD,

Délégués du GAC-EPA / GAC-EPA Delegates

*Commission protection sociale / Social
security Commission

Marcel AYMON, Morna ROBILLARD,

David JACOBS

Commission des litiges / Litigation
commission (CHIS)

David JACOBS, Suppléant / Assistant

Groupe de travail ESO sur la santé /

Health working group ESO

Martin CULLUM (non committee
member), Erik ALLAERT, Représentants /
Representatives

Aide aux retraités / Help to retirees

Permanences / Information sessions

Jean-François MICHAUD, Susan

LEECH O'NEALE, tous représentants / all
Representatives

Fonds d'entraide / Mutual Aid Fund

Irene SEIS, Représentante / Representative,

Doris FORKEL-WIRTH, Suppléante / Deputy

C2S, Comité Sécurité Sociale (for French
affairs only)

Jean-François MICHAUD,

Membre / Member

Jean-Claude GOUACHE, Michel VITASSE,

Conseillers / Advisers

Activités de représentation / Representation activities

Conseil de l'Association du Personnel CERN / CERN Staff Association Council

Marcel AYMON, Philippe CHARPENTIER, Doris FORKEL-WIRTH, David JACOBS, Jean-
Pol MATHEYS, Jean-François MICHAUD, Michel VITASSE,

tous Délégués / all Representatives

*Commission Juridique / Legal Commission

Jean-Pol MATHEYS, Représentant / Representative, Claude GENIER, Suppléant / Deputy

*Commission Sécurité et Hygiène / Safety and Hygiene Commission

Doris FORKEL-WIRTH, Représentante / Representative

Commission des Cas Particuliers / Particular cases Commission

Michel VITASSE

Activités de communication / Communication activities

Activités Sociales et Culturelles / Social and Cultural Activities

Monique HÄUSERMANN

Bulletin / Bulletin

Marcel AYMON, Rédacteur-en-chef / Chief Editor

Traduction / Translation

Divers membres du Comité / Various Members of the Committee

Gestion du courrier et communication / Mail and Communications

Philippe BLOCH, David JACOBS, Catherine LAVERRIERE

Liaison CERN raisons techniques et administratives / CERN liaison for
administrative and technical reasons

Marcel AYMON

Informatique / Computing

Robert CAILLIAU, Expert informatique, invité permanent du Comité / Informatique
Expert, Committee Permanent Guest

Reinoud MARTENS, Expert informatique, membre coopté du Comité / Informatique
Expert, co-opted member

*Les Commissions ci-dessus sont celles animées par l'Association du Personnel du CERN / The Commissions mentioned above are those managed by the CERN Staff Association



Rédacteur-en-chef : Marcel Aymon

Rédaction, traduction, correction et relecture :

M.Robillard, C.Laverrière, S. Leech O'Neal, E.Chiaveri, E.Allaert, M.Baboulaz,
P.Charpentier, D.Jacobs, P.Bloch, J.-F.Michaud, B.Ducret, G.Bossen

Graphisme Dessinateur Crédits photos, tableaux Impression
Etienne Ducret Bernard Pirollet CERN, ESO, PFGB, Shutterstock Exaprint

Editeur / Editor :

Groupe des Anciens CERN/ESO
c/o Association du personnel du CERN,
CH-1211 Genève 23 ou F-01631 CERN CEDEX

Tel. / Phone:

Contact:

Site :

Site de l'AP / SA site :

+41 22 767 57 59

<https://www.gac-epa.org/Organization/ContactForm/ContactForm-fr.php>

<http://www.gac-epa.org>

<https://staff-association.web.cern.ch>



Chief Editor: Marcel Aymon

Writing, translation, editing and proofreading:

M.Robillard, C.Laverrière, S. Leech O'Neal, E.Chiaveri, E.Allaert, M.Baboulaz,
P.Charpentier, D.Jacobs, P.Bloch, J.-F.Michaud, B.Ducret, G.Bossen

Layout Cartoonist Photos credits, tables Printing
Etienne Ducret Bernard Pirollet CERN, ESO, PFGB, Shutterstock Exaprint

La Rédaction ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des textes, dessins, graphismes et photos publiés, ces derniers n'engageant que la seule responsabilité de leurs auteurs. Tous les éléments qui constituent cette publication restent la propriété du GAC-EPA et ne peuvent en aucun cas être utilisés sans l'autorisation expresse et écrite de la Rédaction.

The Redaction is in no way responsible for the texts, drawings, graphics and photos published. The sole responsibility lies with the authors. All elements constituting this publication are the property of GAC-EPA and cannot be used without the express written authorization of the Redaction.

Le comité vous souhaite un bel été !
The Committee wishes you a nice summer !

TU VOIS CHÉRI,
LE PLUS DIFFICILE POUR PARTIR
EN VACANCES C'EST DE CHOISIR
SA DESTINATION !

YOU SEE DARLING,
THE HARDEST PART OF GOING
ON HOLIDAY IS CHOOSING
YOUR DESTINATION!

